BIBLIOTHECA LA NEWSLETTER APÉRIODIQUE DE LA BECF

Lire Lacan n'est pas une tâche aisée. Toutefois, elle peut se voir éclairée par la lecture des références avec lesquelles Lacan dialogue. Ce dernier conviait d'ailleurs souvent ses élèves à « se ruer » sur ces lectures. Comme le rappelle Jacques-Alain Miller, l'enseignement de Lacan était un débat éminemment conjoncturel avec les auteurs anciens et contemporains.

La commission de la Bibliothèque s'efforce de partir à la recherche de ces textes parfois peu connus qui n'étaient pas disponibles dans le riche fonds de la rue Huysmans. Quelques-uns de ces écrits ont ainsi rejoint ses rayons.

BIBLIOTHECA vous présente donc deux ouvrages récemment acquis et qui sont aussi des références des Écrits et du Séminaire de Jacques Lacan ainsi que de Freud. Ces présentations ont été rédigées par des membres de l'équipe de la Bibliothèque.

Bonne lecture à tous.

Marina Lusa

SOMMAIRE

- 2 ◆ Carnets, Léonard de Vinci (Gallimard/Quarto, 2019), par Mari Paz Rodriguez.
- 4 ◆ Le criminel et ses juges, Franz Alexander, Hugo Staub (Gallimard, 1934), par Alexandra Felhauer.
- 6 ◆ Nouvelles acquisitions.
- 6 ◆ Infos pratiques.

CARNETS

LÉONARD DE VINCI

GALLIMARD, COLL. QUARTO, 2019

Les *Carnets* de Léonard de Vinci, publiés pour la première fois par Gallimard en 1942, ont été réédités en octobre 2019 ¹, à l'occasion de la commémoration du cinquième centenaire de la mort du génie de la Renaissance italienne. Des dessins, des croquis, des planches anatomiques, botaniques et cartographiques accompagnent ce bel et savant ouvrage.

Cinq cents ans après sa mort et suite à la rétrospective du siècle organisée par le Musée du Louvre 2, nous avons pu redécouvrir l'exceptionnelle capacité de création artistique de Léonard de Vinci et sa passion inextinguible pour le savoir. Bien avant René Descartes, sa maîtrise tant théorique que pratique de la perspective lui a fait comprendre, à travers le lien étroit qui existe entre la peinture et les mathématiques, l'importance de la démarche scientifique. Ses études sur le vol des oiseaux sont très exhaustives et il ne nous cache pas que son ambition première était de créer une machine volante, l'ornithoptère, conçue pour faire décoller l'être humain. Ses inventions dans le domaine de la guerre ne laisseront pas indiffèrent le lecteur avec, entre autres, les croquis du char à faux et du char d'assaut.

Ses recherches sur l'anatomie se sont révélées précieuses aussi bien dans le champ de la médecine que dans le champ de la peinture. La conception exacte des figures et leurs mouvements était possible pour Léonard dans la mesure où le peintre connaissait à la perfection la structure

interne de l'homme, notamment la nature des nerfs, des muscles et des tendons.

Dans les « Préceptes du peintre 3 », le maître toscan donne des conseils à ses étudiants, notamment concernant la vie du « peintre en son atelier » : « Le peintre ou le dessinateur doit être solitaire, pour que le bien-être de son corps n'altère point la vigueur de son esprit ». Il ajoute : « Si tu es seul, tu seras tout à toi » ou encore : « Dis-tu : "Je ferai à ma fantaisie, je me tiendrai à l'écart, pour mieux pouvoir étudier les formes des objets naturels" 4 ». Il qualifie la peinture de « petite-fille de la nature et parente de Dieu lui-même 5 ». En effet, lorsque nous découvrons pour la première fois le sourire de la Joconde en nous promenant dans les galeries du Palais du Louvre, nous ne pouvons pas nier la nature mystique de cette rencontre. Mona Lisa a inspiré les écrivains à travers l'histoire, entre autres Oscar Wilde: « Et c'est ainsi que le tableau nous semble alors plus merveilleux qu'il ne l'est en réalité, nous révèle un secret dont en vérité il ne sait rien, et la musique de cette prose mystique est aussi douce à nos oreilles que l'était celle de la joueuse de flûte qui prêta aux lèvres de la Joconde ces courbes subtiles et maléfiques. 6 »

Dans le dossier « Miroirs de Léonard, Léonard en miroir » des *Carnets*, on découvrira les portraits de l'artiste réalisés par les plus grands penseurs tous fascinés par la figure de Léonard, et bien évidemment on tombera sur *Un souvenir*

^{1.} de Vinci L., Carnets, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2019.

^{2.} Cf. l'exposition Léonard de Vinci au Musée du Louvre (24 octobre 2019 au 24 février 2020).

^{3.} de Vinci L., « Préceptes du peintre », Carnets, op. cit., p. 1036.

^{4.} Ibid., p. 1064.

^{5.} *Ibid.*, p. 1032.

^{6.} Ibid., p. 1494-1495.

d'enfance 7 écrit par Freud en 1910. Pour ce dernier, « Léonard fut un exemple de froideur et d'abstinence sexuelle que l'on n'aurait pas attendu du peintre de la beauté féminine 8 ». Dans cet ouvrage, Freud étudie le lien entre le

développement de la libido et la sublimation : il y démontre comment, chez Léonard, la libido échappe au destin du refoulement dans la mesure où elle se sublime dès le début en désir de savoir et vient renforcer la vigoureuse pulsion du chercheur 9. Cette obsession ne serait qu'un substitut de l'activité sexuelle. Ce texte, fortement critiqué pour son manque de rigueur, qualifié d'arbitraire par ses confrères scientifiques et méprisé par les historiens d'art, demeurait cependant une grande fierté de Freud. Ainsi, dans une lettre du 9 février

1919, Freud confie à Lou Andreas-Salomé : « le Léonard, la seule belle chose que j'ai écrite ».

Lacan commente *Un souvenir d'enfance* dans le Séminaire IV. De l'observation du Léonard de Freud, Lacan met en relief l'introduction à la structuration du registre imaginaire dans la psychanalyse. Dans ce texte, Freud mentionne en effet pour la première fois le narcissisme et le mécanisme de la sublimation ainsi que son corrélat sur la sexualité très discrète de l'artiste.

Lacan conclut sa lecture du cas Léonard sur une question concernant la sublimation : « celle de savoir si le processus que nous appellerons sublimation [...] ne comporte pas dans sa direction même une dimension corrélative, celle par laquelle l'être s'oublie lui-même comme objet imaginaire de l'autre ¹⁰ ».

Et si Léonard s'était oublié lui-même ? Il était voué à se consacrer à l'art du dessin, destiné

à être peintre, désigné comme tel par son père. C'est ainsi que Leonard intègre, vers l'âge de douze ans, l'un des plus ateliers prestigieux d'art de la Renaissance, l'atelier d'Andrea del Verrocchio. Fils naturel d'un riche notaire florentin et d'une jeune paysanne, Léonard était empêché de toute habilitation à la guilde des notaires du côté paternel, il fût donc autodidacte en tout. Un intérêt toujours étranger, celui de l'expérimentateur, avait fini par nuire à l'œuvre d'art. On l'a souvent accusé de paresse, d'être lent dans sa production ou de

laisser le travail à mi-chemin. Dans ses notes personnelles, on trouve une petite phrase qui résonne comme un soupir, comme la dernière lamentation de Léonard de Vinci : « J'ai gaspillé mes heures... ¹¹ » On trouvera dans les *Carnets* une inépuisable source de savoir sur la vie et l'œuvre de ce génie universel.





^{7.} Freud S., *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, Paris, Seuil, coll. Essais Point, 2017.

^{8.} Ibid., p. 49.

^{9.} Ibid., p. 66.

^{10.} Lacan J., Le Séminaire, livre IV, La Relation d'objet, Paris, Seuil, 1994, p. 435.

^{11.} de Vinci L., Carnets, op. cit., p. 1355.

LE CRIMINEL ET SES JUGES

FRANZ ALEXANDER, HUGO STAUB GALLIMARD, 1934

En 1929, le psychanalyste Franz Alexander et le juriste Hugo Staub publièrent l'ouvrage intitulé Le Criminel et ses juges (le titre original était : Der Verbrecher und seine Richter. Ein psychoanalytischer Einblick in die Welt der Paragraphen). Il s'agit d'un travail de recherche théorico-clinique, fondé sur plusieurs années d'investigations communes, qui avait pour but de développer une criminologie psychanalytique. On peut s'étonner de ce souci d'Alexander pour la criminologie et de son souhait d'inscrire le discours analytique dans cette science nouvelle pour l'époque. Mais nous allons vite nous apercevoir qu'il n'était pas le seul à s'intéresser aux crimes. Freud publia, un an auparavant, son texte Dostoïevski et le parricide (1928), dans lequel il examina l'intérêt particulier de cet écrivain pour le thème du crime, notamment le meurtre du père - thème majeur de Totem et tabou (1913) et mythe fondateur du principe de la loi universelle. Douze ans plus tôt, dans son texte « Les criminels par conscience de culpabilité » (1915-1916), Freud avait relevé chez certains de ses analysants la présence d'un obscur sentiment de culpabilité qui trouvait, selon ses observations, un certain soulagement une fois que ces analysants avaient effectivement commis un délit. Il désigna comme point d'origine de ce sentiment de culpabilité le complexe d'Œdipe, avec ses intentions criminelles par excellence: l'inceste et le parricide.

Après Freud, Lacan s'est intéressé au crime à son tour, notamment dans son texte « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie » (1950) publié dans les *Écrits*. Mais son intérêt pour le crime remonte à ses débuts,

comme chacun le sait, avec sa thèse *De la psychose* paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité (1932), dans laquelle il analyse le cas Aimée et celui des sœurs Papin. Vingt ans plus tard, il revient à la problématique du crime, en interrogeant, avec ses outils conceptuels de l'époque, la logique inhérente au passage à l'acte criminel. C'est dans le texte des *Écrits* plus haut mentionné que Lacan fait référence à l'ouvrage *Le Criminel* et ses juges en nous incitant à nous reporter aux « remarquables observations *princeps* par lesquelles Alexander et Staub ont introduit la psychanalyse dans la criminologie ¹ ».

La thèse soutenue par Alexander et Staub dans le présent ouvrage consiste dans le fait que le ressort de l'acte criminel loge dans une tension entre le surmoi et le moi, qui procurerait au crime la signification d'une autopunition. Les nombreuses observations cliniques de la deuxième partie du livre donnent ainsi l'occasion aux auteurs d'illustrer cette thèse freudienne.

Ils nous présentent, par exemple, le cas d' « un intellectuel âgé de trente-quatre ans – appelons-le Bruno – [qui] était condamné, pour divers petits vols, à plus d'un an de prison. Il fit appel. L'un des auteurs prit sa défense et le trouva, dans la prison, dans un état de bon équilibre psychique et presque de gaîté. [...] Pendant toute sa détention, rien ne sembla lui manquer, il était heureux et satisfait [...]. Même un criminaliste non spécialisé dans la psychologie de l'inconscient devait remarquer ce qu'il y avait d'irrationnel dans l'attitude de Bruno ² ».

Par ailleurs, ils nous font connaître le cas d'un « garçon de café, âgé de vingt et un ans, d'une

^{1.} Lacan J., « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », Écrits, Paris, Seuil, 1966, p. 131.

^{2.} Alexander F., Staub H., Le Criminel et ses juges, Paris, Gallimard, 1934, p. 136-138.

intelligence plutôt au-dessus de la moyenne », qui « dans les deux dernières années, [a] commis quatre fois des actions délictueuses qui surprennent tout d'abord par leur frappante similitude. Sans but constatable, ou du moins sans aucun fondement rationnel, il parcourt de longues distances en taxi, au bout du voyage il ne peut pas payer, et il disparaît sous n'importe quel prétexte aux yeux du chauffeur, mais lui laisse toujours dans les mains assez d'indications et de points de repère pour être pris ³ ».

Dans les deux cas, l'analyse très fine et circons-

tanciée d'Alexander et de Staub aboutit au repérage d'un conflit intrapsychique qui trouve son point de départ dans un sentiment de culpabilité lié aux désirs œdipiens inconscients. Il en va de même dans le cas du « Meurtre de Madame Lefebvre », rapporté par Marie Bonaparte. « En août 1925, Mme Lefebvre, une vieille dame de plus de soixante ans. riche, appartenant à la bourgeoisie du Nord de la France, tue sa belle-fille, enceinte de six mois, pendant un voyage dans son auto que conduisait son fils, le mari de la belle-fille. Elle fut condamnée à mort. peine qui fut muée en celle de

réclusion perpétuelle, et elle mena dans la maison disciplinaire une vie religieuse, tranquille, plutôt exempte de remords et d'autres conflits. 4 »

En dehors de ces vignettes cliniques très précises et agréables à lire, le livre d'Alexander et Staub présente un autre intérêt. Dans la partie

théorique de l'ouvrage, les deux auteurs mettent en exergue le rôle du surmoi comme opérateur à l'œuvre dans l'acte criminel, ce que Freud, dans sa description du cas Dostoïevski, avait établi peu auparavant. La notion d'autopunition comme besoin apparait dans ce texte et ouvre la perspective d'une clinique de la culpabilité dans le domaine de la criminologie.

Même si, d'un point de vue contemporain, les références théoriques du début du XX° siècle peuvent se montrer insuffisantes ou dépassées à certains égards, la densité des descriptions

> cliniques et la rigueur des élaborations théoriques gardent toute leur saveur. Alexander et Staub prennent, par exemple, position quant à la question fondamentale de la responsabilité du criminel. « La société doit [...] d'abord donner, à l'homme qui agit contre la loi, l'occasion de prendre une responsabilité pratique de ses actions en appliquant le traitement psychanalytique aux criminels [...]. Ce n'est qu'après un traitement psychanalytique que l'on peut avec justice rendre l'homme responsable de ses rêves, le névrosé de ses symptômes et le criminel [...] de ses actes 5 »,

affirment-t-ils. « Le moi conscient – jusqu'alors objet exclusif de toute enquête psychologique – n'est qu'une petite partie du psychique. Il est placé au-dessus du grand réservoir des pulsions, des motifs et des contenus d'idées inconscientes et c'est d'eux tous qu'il dépend en dernière instance 6 », soulignent les auteurs.



^{3.} Ibid., p. 197.

^{4.} Ibid., p. 158.

^{5.} *Ibid.*, p. 73.

^{6.} *Ibid.*, p. 34.

Lacan, en se référant à l'ouvrage d'Alexander et Staub, met en exergue le caractère symbolique des conduites criminelles : « Leur structure psychopathologique n'est point dans la situation criminelle qu'elles expriment, mais dans le mode *irréel* de leur expression. ⁷ » Ainsi, en abordant le crime « à la lumière de l'interprétation œdipienne ⁸ », Lacan, comme avant lui Alexander et Staub, souligne le rôle prépondérant du surmoi. « La psychanalyse dans son appréhension des crimes déterminés par le *surmoi* a donc pour effet de les *irréaliser*. ⁹ » « Du même coup la psychanalyse résout un dilemme

de la théorie criminologique : en irréalisant le crime, elle ne déshumanise pas le criminel. ¹⁰ » Il s'agit là, me semble-t-il, d'une question éthique qui garde toute son actualité dans le monde contemporain.

Alexandra Felhauer

- 7. Lacan J., « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », op. cit., p. 131.
- 8. Alexander F. et Staub H., Le Criminel et ses juges, op. cit., p. 131.
- 9. Lacan J., « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », op. cit., p. 134. 10. lbid., p.135.

NOUVELLES ACQUISITIONS

- ◆ Franz Alexander, Hugo Staub, *Le Criminel et ses juges*, Paris, Gallimard, 1934.
- ◆ Léonard de Vinci, Carnets, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2019.
- ◆ Martin Heidegger, Le Principe de raison, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1962.
- ◆ Philippe de Lajarte, L'Heptaméron de Marguerite de Navarre « En bien nous mirant », Paris, Honoré Champion, 2019.
- ◆ Félicité Robert de Lamennais, Essai sur l'indifférence en matière de religion, Tome 2, Paris, BnF, 1817/Hachette Livre, 2013.
- ◆ John Henry Newman, Apologia pro vita sua, Genève, Ad Solem, 2010.
- ◆ Cardinal de Retz, *Mémoires*, tome 1 (1613-1649) et tome 2 (1650-1655), Paris, Garnier, 2019.
- ◆ Marie-Christine Gomez-Géraud et Jean-René Valette (dir.), Le Discours mystique entre Moyen Âge et première modernité, tome 1 : La question du langage, Paris, Honoré Champion, 2019.
- ◆ Véronique Ferrer, Marie-Christine Gomez-Géraud, Jean-René Valette (dir.), Le Discours mystique entre Moyen Âge et première modernité, tome 2 : Le sujet en transformation, Paris, Honoré Champion, 2019.

